



## INSTALLATION HORS CADRE FAMILIAL : Le pari réussi de Maxime !

**MÉCANICIEN AGRICOLE ET BÉNÉVOLE SUR L'EXPLOITATION DE SON ONCLE, MAXIME ROLLOT RÉVAIT DE S'INSTALLER À SON COMPTE. HORS CADRE FAMILIAL, LA DÉMARCHE S'ANNONÇAIT DÉLICATE. LE DÉFI A TOUTEFOIS ÉTÉ RELEVÉ GRÂCE À LA SAFER MAIS AUSSI À UN COUPLE D'INVESTISSEURS ET À DES FRAIS DE PORTAGE ASSURÉS PAR LA RÉGION.**

Depuis tout gamin, Maxime avait mis ça dans un coin de sa tête : « *Plus tard je serai agriculteur !* » Si ses parents n'ont pas embrassé la profession, la vocation sera entretenue à force de fréquenter l'exploitation de ses grands parents puis de son oncle ! A 24 ans, Maxime Rollot touche au but même si son parcours ne s'est pas apparenté à un long fleuve tranquille. Vitryat d'origine, il opte pour un BEPA puis pour un Bac professionnel conduite et gestion des exploitations avant de bénéficier d'un contrat d'apprentissage pour valider un certificat de spécialisation en mécanique agricole. Embauché par l'entreprise qui l'a accueilli comme mécanicien agricole, il ne délaisse pas pour autant l'exploitation en polyculture-élevage bovin de son oncle à Sogny-en-l'Angle (51) et se propose, dès que l'opportunité se présente, de la reprendre. Problème, la dite exploitation n'est pas viable économiquement avec ses 53 ha. Maxime se rapproche alors de la Safer pour réfléchir à la solution la plus adaptée à une installation hors cadre familial. Une trentaine d'hectares sur la commune de Vanault-le-Chatel lui sont ainsi proposés pour permettre à son exploitation de bénéficier d'une meilleure visibilité économique. Si grâce à l'appui financier des parents de Maxime, 9 ha pouvaient être acquis par le candidat à l'installation, ce dernier n'avait pas les moyens d'acquérir la vingtaine d'hectares proposés. Pour trouver une solution à cette problématique bien complexe, la Safer s'est mise en quête d'un investisseur prêt à soutenir l'initiative. Une démarche finalement couronnée de succès (voir par-ailleurs) et rendue possible par la convention mise en place entre la Région et la Safer et qui a permis à la collectivité régionale de prendre en charge les frais de portage du foncier dans l'attente de la solution appelée par Maxime Rollot de ses vœux. Aujourd'hui le jeune agriculteur peut admirer son cheptel composé d'environ 70 bovins charolais dont une vingtaine de mères allaitantes. Au sein de l'exploitation précédemment gérée par son oncle et dont il a récupéré bâtiments et matériel, il a programmé une modernisation de l'exploitation avec la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage cette année. L'aventure est en marche !

*« On préfère  
la terre à la  
pierre ! »*

*« Nous estimons qu'il est préférable d'investir dans la terre plutôt que dans un appartement que l'on louerait. Et comme en plus cela permet à des agriculteurs, jeunes ou moins jeunes, d'exercer leur métier, cela nous convient parfaitement. »*

Agricultrice à Essarts-les-Sézanne, Annick Lasseaux et Jean-Claude, son mari, aujourd'hui en retraite, ont accepté d'investir à Vanault-le-Chatel en faisant l'acquisition de la vingtaine d'hectares nécessaires à Maxime Rollot pour mener à bien son projet d'installation. Déjà contributaire dans le passé par la Safer, le couple Lasseaux trouve dans ce type d'opération une réponse adaptée à sa problématique retraite tout en confortant son patrimoine foncier. Pour couronner le tout, le soutien apporté, par le passé, grâce à ce type d'opération à un fermier en place ou aujourd'hui à un jeune qui s'installe en relevant le défi de l'élevage est une réelle satisfaction, appréciée à sa juste mesure !